

Expert depuis 1928



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Chlore non stabilisé - Désinfection régulière

STICK®

Chlore non stabilisé

Sticks 300 g

Bénéfices

- HYPOCHLORITE DE CALCIUM : PAS DE SUR-SABILISATION
- CHLORATION PERMANENTE POUR LA DESTRUCTION DES BACTÉRIES, VIRUS, CHAMPIGNONS ET ALGUES EN PISCINE
- DISSOLUTION LENTE

Caractéristiques

• Tablette filmée de 300 grammes à dissolution contrôlée. • Action désinfectante. • Action algicide. • Libération du chlore comparable à celle obtenue avec les tablettes de chlore stabilisées. • Teneur moyenne en équivalent-chlore égale à 68 %*. • Teneur minimum en équivalent-chlore égale à 65 %*. • Exempt d'acide isocyanurique (stabilisant). • Utilisable en eau dure (T.H. élevé). • Compatible avec tout équipement de filtration. • Dégazage au stockage minimisé comparativement aux isocyanurates.* à la date de fabrication • Grâce au film, pas de contact direct avec le chlore.

Composition

UFI : FGG6-20G6-800U-PQWU - Hypochlorite de Calcium (65% min) - 1000g/kg

Mode d'emploi

NE JAMAIS retirer la coque plastique entourant le produit.

S'assurer que la filtration soit en marche.

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4

Les sticks sont conçus pour être placés dans un skimmer.

En piscine découverte, maintenir une concentration en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.

Prévoir 1 stick pour 20 m³ d'eau, tous les 4 à 5 jours. En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir un pH compris entre 7,0 et 7,4 ainsi qu'une teneur en chlore minimale égale à 1,5 mg/l (DPD1).

Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 60 et 120 mg/l.

Précautions d'emploi

NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment.

Réglementation

• H272 Peut aggraver un incendie ; comburant. • H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. • H302 Nocif en cas d'ingestion. • H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. • **Suisse** : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. • EUH206 Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.** • **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. • P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. • P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. • P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. • P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. • P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. • P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. • P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. • P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. • P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. • P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P391 Recueillir le produit répandu. • P370+P378 En cas d'incendie : utiliser de l'eau pour l'extinction. • P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales. **Suisse** : L'emballage / récipient / boîte ... partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre de collecte pour déchets spéciaux. • La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

Danger

